



## MAIRIE DE SIORAC EN PERIGORD

Siorac-en-Périgord, le 11 février 2021

### **NOUVELLES MODALITES DE COLLECTE DES POUBELLES EN DORDOGNE ENQUETE CITOYENNE**

La municipalité souhaiterait recueillir vos avis et témoignages concernant les nouvelles modalités de collecte des déchets par le syndicat SMD3.

Comme indiqué dans Les Liaisons Sioracoises de Juillet 2020, à l'initiative de la commune de Siorac-en-Périgord, la Communauté de Communes a adressé une Motion communautaire au SMD3 pour leur faire part des nombreuses difficultés rencontrées dans nos communes.

La mairie a également assisté à une réunion de l'Assemblée Sectorielle du SMD3 le 21 octobre 2020 au Buisson de Cadouin en présence du Président du SMD3 Mr PROTANO. Différentes questions et problématiques ont été abordées, avec le Président et des solutions devaient nous être apportées.

Les Maires du Pays de Belvès, Mr Christian LEOTHIER, de Molières Mr Alexandre LACOSTE, du Buisson de Cadouin Mme Marie-Lise MARSAT, le Maire de Siorac-en-Périgord Mr Didier ROQUES ainsi que le Président de la Communauté de Communes Mr Serge ORHAND ont vivement interpellé le Président pour leur faire part des difficultés rencontrées sur le terrain.

A ce jour, nous n'avons toujours pas reçu de réponse du SMD3 nous proposant des solutions concrètes aux problématiques de notre territoire rural et de notre population âgée ou fragile.

**C'est pourquoi, nous vous invitons à répondre à l'Enquête Citoyenne, au verso et à ramener votre document en mairie ou le faire porter par vos proches si besoin.**

Notre objectif est de faire remonter ces informations au SMD3 et d'obtenir des améliorations du service dans les plus brefs délais ainsi que le retour du service Porte à Porte (PAP) qui existait auparavant sur notre commune.

Ce questionnaire est anonyme. Vous pouvez si vous le souhaitez, vous identifier (nom et/ou adresse).

Le Maire  
Didier ROQUES



P.S. : Copie du courrier envoyé au Président du SMD3, Mr PROTANO.

## ENQUETE CITOYENNE DE LA MAIRIE DE SIORAC-EN-PERIGORD

○ **Avez-vous des difficultés pour vous rendre sur les emplacements des Points d'Apports Volontaires (PAV) ?**

Oui

Non

Si oui, précisez lesquelles : .....

.....  
.....

○ **L'ouverture des conteneurs est-elle facile pour vous ? Si non, précisez les problèmes concrets que vous rencontrez :**

Oui

Non .....

.....  
.....

○ **Pour les personnes âgées, dépendantes, handicapées, les assistantes maternelles, comment gérez-vous vos poubelles ?**

.....  
.....  
.....  
.....

○ **Etes-vous satisfait de l'utilisation des badges ? Si non, pourquoi ?**

Oui

Non .....

.....  
.....

○ **Combien de fois allez-vous déposer vos déchets dans les PAV ?**

1 fois par semaine

2 fois par semaine

Plus de 2 fois par semaine

○ **Etes-vous satisfait du calcul du nombre d'ouvertures des conteneurs par le SMD3 ?**

(24 ouvertures par an pour un couple, 48 pour 3 ou 4 personnes). Si non, précisez les problèmes que vous rencontrez :

Oui

Non .....

.....  
.....

○ **Pensez-vous que la mise en place de la redevance incitative basée sur le nombre annuel d'ouvertures permettra de diminuer le nombre de déchets ?**

Oui

Non

.....  
.....  
.....

○ **Pensez-vous que ces Points d'Apport Volontaire soient adaptés à notre territoire rural ?**

Oui

Non

.....  
.....  
.....



Le Maire de Siorac en Périgord

à

SMD3 Siège Social  
La Rampinsolle  
24660 COULOUX-CHAMIER

Mr le Président Pascal PROTANO,  
Mr le Directeur Sylvain MARTY,  
Mr le Président délégué sectoriel Dominique  
MORTEMOUSQUE

Siorac-en-Périgord, le 11 février 2021

**Objet :** Demande de réponses concrètes suite à l'Assemblée Sectorielle du 21 octobre 2020.

Monsieur le Président,

Suite au changement du mode de collecte des déchets sur notre territoire de la Communauté de Communes Vallée Dordogne Forêt Bessède, nous vous avons fait part à de nombreuses reprises des difficultés et dysfonctionnements du système. Notre Communauté de Communes vous a envoyé une Motion Communautaire le 20 juillet 2020 ci-jointe à laquelle nous n'avons jamais reçu de réponse.

La Municipalité de Siorac-en-Périgord a également participé à la réunion de l'Assemblée Sectorielle qui s'est déroulée le 21 octobre 2020 au Centre de Communication du Buisson. Tous les maires ont convenu de la nécessité de la réduction des déchets. Cependant ils vous ont interpellé sur les difficultés rencontrées sur le terrain.

**A ce jour, nous regrettons fortement de n'avoir reçu aucune réponse de votre part, ni à notre motion communautaire, ni aux nombreuses questions qui préoccupent nos concitoyens et auxquelles vous vous êtes personnellement engagé à répondre.**

En effet, comme indiqué sur votre compte rendu de la réunion du 21 octobre 2020, vous vous êtes engagé à :

- solutionner "les problèmes de trappes bloquées, sondes et contrôles d'accès défectueux".
- résoudre "les difficultés liées au tourisme (camping-car, gîtes, résidences secondaires)".

A ce sujet, quel est le mode de calcul qui sera appliqué aux résidences secondaires ? Devront-ils payer une redevance à taux plein correspondant à la formation de leur foyer alors qu'ils n'ont qu'une présence partielle sur le territoire et qu'ils paient la totalité de leur redevance sur leurs résidences principales ?

- régler rapidement les "difficultés liées à la perte d'autonomie et à la difficulté pour ces personnes de se déplacer sur les points de collecte".

Une commission chargée d'étudier cette problématique devait rendre ses préconisations dans les 15 jours suivants.

Vous aviez évoqué deux solutions, soit "une prise en charge communale par convention avec le syndicat, soit dans le cadre des équipes de repasse du SMD3".

Comme nous vous l'avions indiqué lors de cette réunion, nos territoires n'ont pas les moyens financiers et humains d'assumer cette mission. Nous pensons que ce n'est pas non plus du ressort du CIAS ou des aides à domiciles, comme vous l'avez indiqué récemment par voie de presse, d'assumer cette mission.

Le contexte sanitaire dans lequel nous vivons devrait tous nous alerter sur les dangers de mélanger les rôles et missions de chacun. Les protocoles sanitaires ne peuvent pas être délibérément négligés.

- Vous avez également bien noté le mécontentement et la colère des élus liés à la tarification incitative basée sur le nombre d'ouvertures annuelles des containers et non sur le poids réel des déchets, comme cela a été présenté initialement dans votre projet aux élus.
- Enfin, nous vous avons fait part de notre volonté du retour au Porte à Porte pour les communes présentant un taux élevé de personnes âgées ou fragiles comme Siorac-en-Périgord.

Face à toutes ces problématiques, nous vous demandons de nous apporter des réponses concrètes.

Une enquête citoyenne est actuellement en cours dans notre commune.

Notre situation d'élus face à nos concitoyens en colère n'est plus tenable et nous devons leur apporter des réponses à leurs difficultés pour justifier le service public de la collecte des déchets.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

Didier ROQUES



Copie : Mr le Président de la Communauté de Commune Vallée Dordogne Forêt Bessède  
Mr Serge ORHAND

## MOTION / SMD3

Le SMD3 a décidé de mettre en place la redevance incitative à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 avec la mise en place de containers accessibles par un badge comptabilisant les dépôts des usagers.

Ce nouveau système de collecte sélective des déchets doit inciter au tri tout en le rendant plus aisé et moins pénible. L'année 2020 est une année « test » : il n'y aura pas de facturation réelle.

Sur plusieurs communes du territoire, les points d'apport volontaire (PAV) ont été implantés et l'utilisation du badge va entrer en vigueur.

Sur cette période transitoire, des dysfonctionnements ont été constatés et des problématiques sont encore à ce jour non résolues.

### **Problèmes des conteneurs :**

- Les trappes d'ouverture sont trop hautes et la barre d'ouverture au pied trop dure
- Les containers destinés aux sacs noirs sont vite saturés au niveau de l'ouverture : remplissage comme un sablier
- L'ouverture du container pour les sacs jaunes n'est pas assez large (il faut déposer les objets un à un) et la suppression des sacs « jaunes » ne facilite pas le transport de ces déchets.
- Les trappes pour les sacs noirs se coincent rapidement : soit le container est plein, soit un sac trop gros y a été déposé ce qui empêche la fermeture de la trappe (crainte que l'utilisateur laisse son sac au pied du container)
- Il n'a pas été tenu compte de l'aspect esthétique des containers : décalage avec l'image que les communes souhaitent préserver (protection du patrimoine et de l'environnement)
- Les emplacements ne sont pas aménagés : ils sont envahis par la végétation.
- Les points de ramassage ont été fortement réduits
- Il est arrivé que les containers soient restés inaccessibles du vendredi après-midi au lundi après-midi. Les sacs ont été déposés toutefois et se sont retrouvés éventrés et éparpillés par les animaux errants ; qu'en est-il des sondes qui indiquent que les containers sont pleins ?
- Quelle est la périodicité de passages des équipes de ramassage et de nettoyage ?

### **Les personnes de passage sur le territoire**

- Pas de dépôt possible pour les touristes, notamment les camping-cars
- Problématique des locations saisonnières : qui a le badge et qui paie ?

### **Les personnes âgées, dépendantes, handicapées, sans véhicule, les assistantes maternelles**

- Difficultés pour se déplacer
- Impossibilité pour l'aide à domicile de gérer les poubelles : problème du badge, manque de temps
- Les personnes incontinentes ou les assistantes maternelles auront-elles droit à des « ouvertures » supplémentaires sans contrepartie financière ?
- L'accessibilité « handicapés » n'a pas été réfléchi.

### **Les restaurants scolaires, les centres aérés, l'aire d'accueil des gens du voyage, les bâtiments publics**

- Est-ce qu'un ramassage est prévu par le SMD3 pour ces structures ?

### **Les manifestations culturelles, les locations de bâtiments publics, les associations**

- Comment s'organise la collecte des déchets ?

Serait-il envisageable d'instaurer ou maintenir du porte à porte pour les personnes les plus vulnérables ?

Est-ce que les collectivités pourraient également bénéficier d'un ramassage spécifique aux containers ?

Les élus de la Communauté de Communes Vallée Dordogne et Forêt Bessède pensent que ce nouveau système de collecte n'a pas été assez anticipé et sollicitent le SMD3 pour apporter des réponses à toutes ces problématiques.

Ils demandent une meilleure information et communication auprès des élus et des usagers sur les points de collecte et sur l'utilisation du service et du matériel ; les élus n'ont pas à se substituer aux services du SMD3.

Pour les élus ci-après,

LARAVOIRE Jean-François (Allas les Mines)

CHASSERIAUD José (Berbiguières)

CHAUMEL Maryvonne (Carves)

BOUCHARD Henri, AYRAU Jean-Luc, FREREBEAU Alain (Castels et Bézenac)

ANDRE Jean-Pierre (Cladech)

CHAZELAS Jean-Louis, BALAT Mady, MIGNIOT Jacques, CHAUMEL Jean-Pierre, DEMAISON Jean-Jacques (Le Coux et Bigaroque-Mouzens)

BOISSY Christian (Doissat)

FONGAUFFIER Sébastien (Grives)

MOUILLAC Jean-Paul (Marnac)

JOUANEL Jacqueline, CONFAVREUX Jean-François (Meyrals)

LALUE Jean-Bernard, PRADERIE Marie (Monplaisant)

LEOThIER Christian, PETIT Jean-Jacques, DAUBIE Laurence, LAFON Patricia, VUADEL Roselyne (Pays de Belvès)

EYMET Joël (Sagelat)

SIX Christian, SERVOIR Jean-Pierre, DULAC Claudine, NOËL Sylvie, BAUMERT Patrick (St Cyprien)

PASSERIEUX Jean-Pierre (St Germain de Belvès)

MALAUrie Jean-Claude (St Pardoux et Vielvic)

DURAND Maryse (Ste Foy de Belvès)

DEJONGHE Georges (Salles de Belvès)

ROQUES Didier, CHEVRIER Jasmine, BRAULT Daniel, BRUNETEAU LORENZO Sandrine (Siorac en Périgord)

Le Président,  
Serge ORHAND

